



14 au 18 mars 2022  
+ 25 au 26 avril 2022  
+ 30 mai au 3 juin 2022  
+ le 29 juillet 2022

**91h - 13 JOURS**  
(4 sessions de 1 à 5 jours)

## CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

*La formation et l'obtention du Certificat Complémentaire DCAM apporte une plus-value déterminante pour les animateurs professionnels. Être directeur.trice d'un ACM permet de travailler en lien direct avec les organisateurs et l'équipe pédagogique, et inscrire vos valeurs et intentions éducatives dans un projet pédagogique co-construit avec l'ensemble de ces acteurs.*

### OBJECTIFS

- Avoir une connaissance précise des fonctions de direction et se les approprier.
- Connaître l'organisation stratégique et administrative d'un ACM.
- Être capable de construire un projet pédagogique.
- Maîtriser les fondamentaux des aspects réglementaires des ACM.
- Valoriser et défendre ses valeurs éducatives applicables dans le cadre des ACM.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

### CONTENUS

- Connaissances du milieu de l'animation à travers des thématiques variées et fondamentales (les rythmes de l'enfant et l'adulte, la laïcité, les discriminations, les diversités, l'influence des réseaux sociaux...).
- Ateliers, débats, jeux de situation et de rôle.
- Réalisation d'un projet pédagogique construit.

### DÉMARCHE DE FORMATION

Méthodes pédagogiques actives.  
Formation en présentiel.

### INTERVENANTS

Denis MARCELIN, formateur - CPIE Bresse du Jura  
Différents témoignages de directeur d'ACM

**20 PLACES**

### PUBLICS VISÉS

Animateurs professionnels désireux de s'inscrire dans une démarche d'éducation populaire en cohérence avec l'EEDD, liée à la direction d'accueils de loisirs et de séjours de vacances.

### PRÉ-REQUIS

Etre admis en formation BRJEPS, ou être titulaire d'un BRJEPS

Etre capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs

Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

Au titre de la formation professionnelle

**3640 €**

A titre individuel

**merci de nous contacter**



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ce diplôme est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, il est soumis à une **épreuve certificative** de 30 minutes s'appuyant sur un écrit relatant d'une expérience pratique de la direction ou direction adjointe d'au moins 18 jours.

### L'évaluation en cours de formation se traduit par :

- Des quizz sur des contenus précis comme la réglementation, les tâches administratives, le droit du travail...
- Les restitutions des travaux individuels (atelier) et du travail de groupe sur le projet pédagogique, suivies par une analyse de l'exercice et de sa mise en cohérence sur le terrain.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Inscription obligatoire et pièces justificatives à fournir.**

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Véronique BRETON  
CPIE Bresse du Jura  
03 84 85 18 00 (sauf le mercredi)  
v.breton@cpie-bresse-jura.org

### QUESTIONS PÉDAGOGIQUES

Géraldine HOBACQ  
CPIE Bresse du Jura  
03 84 85 18 05  
g.hobacq@cpie-bresse-jura.org

## NOTRE ORGANISME DE FORMATION

**CPIE Bresse du Jura**  
*association d'éducation à l'environnement*

18 rue des Deux Ponts  
39230 SELLIÈRES

**Service FORMATION**  
03 84 85 18 00

formation@cpie-bresse-jura.org

## LIEU DE FORMATION



**CPIE Bresse du Jura**  
**Sellières (39)**

## ACCESSIBILITÉ PSH

Formation non accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des possibilités d'adaptation de la formation sont cependant possibles, si vous souffrez d'un handicap n'hésitez pas à nous contacter.

## RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des participants.

*Salle de repas mise à disposition.*

*Liste de contacts des hébergeurs fournie sur demande.*



**BRESSE DU JURA**

[www.cpie-bresse-jura.org/formation](http://www.cpie-bresse-jura.org/formation)